

Limosa lapponica



© Alain Fossé

Description de l'espèce

La Barge rousse est un échassier de 35-40 cm dont le trait principal est son bec de 8 à 10 cm légèrement arqué vers le haut. Si, en plumage nuptial, les oiseaux sont bien colorés dessous (rouge brique chez les mâles et orangé chez les femelles), ils sont en revanche nettement plus ternes en plumage inter-nuptial.

L'espèce se distingue de la Barge à queue noire par une silhouette générale moins élancée et, en vol, par une tache blanche s'étendant du croupion au milieu du dos ainsi que l'absence de barres alaires.

Observation

L'espèce fréquente occasionnellement les zones humides intérieures, plus spécifiquement les vasières, lors des migrations pré-nuptiale (avril-mai) et post-nuptiale (août-octobre).

Elle s'alimente en eau peu profonde, en sondant la vase avec son bec à la recherche de petits animaux (vers, mollusques, crustacés, insectes).

Distribution et effectifs

Les sites de reproduction de la Barge rousse se trouvent en Laponie et en Sibérie.

En France, la migration et l'hivernage de l'espèce sont essentiellement notés sur les littoraux de la Manche et de l'Atlantique. Les effectifs hivernants sont fluctuants d'une année sur l'autre, et comptent entre 4 000 et 8 000 individus (sur une population hivernante européenne d'environ 80 000 individus).

En région Centre, l'espèce est une migratrice rare, et elle est notée en passage sur la Loire et dans les grandes zones d'étangs, isolément ou en petites troupes de quelques individus.

Habitats et mesures de gestion favorables à l'espèce

La Barge rousse est particulièrement sensible aux dérangements humains. La conservation de l'espèce en France passe donc par la protection de ses sites majeurs de migration et d'hivernage, vis-à-vis des pressions de la chasse (l'espèce est chassable en France) et d'autres activités humaines (touristiques notamment). Cette conservation implique également une amélioration du suivi des populations migratrices et des connaissances sur l'écologie de l'espèce.

En région Centre, le stationnement de l'espèce est lié à la présence de vasières, donc à la gestion des niveaux d'eau, qu'il s'agisse de la Loire (régulation du débit) comme des étangs (pratiques piscicoles). Dans ce dernier cas, des mesures de gestion contractuelles visant à maintenir une vidange et une pêche en automne et à mettre périodiquement en assec l'étang pourraient favoriser la conservation des milieux favorables à l'espèce.

Il est également important de veiller à la tranquillité des zones de stationnement.